

VECTOR 50

SOLA 
PASSION FOR PRECISION

- DE** Gebrauchsanweisung
- EN** Operating instructions
- FR** Manuel d'instructions
- IT** Istruzioni d'uso
- ES** Instrucciones de uso
- NL** Gebruiksaanwijzing
- RU** Руководство по применению
- PL** Instrukcja obsługi
- LT** Eksploatacijos instrukcija
- LV** Lietošanas instrukcija
- SR** Uputstvo za upotrebu
- CS** Návod k použití
- RO** Manual de utilizare
- BG** Ръководство за употреба
- HU** Használati útmutató





Contenu de la livraison Vector 50

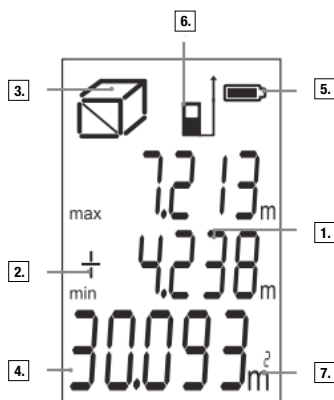
1. Télémètre laser
2. Étui-ceinture
3. Piles Mignon (AAA)



2.1 Boutons de fonction



2.1 Écran





Manuel d'instructions

Télémètre laser Vector 50 (version originale allemande)

À propos ce manuel

Félicitations pour l'achat de votre nouveau Vector 50 ! Vous avez acheté un appareil de mesure SOLA qui rendra votre travail plus facile, plus précis et plus rapide.

Afin de tirer entièrement profit des fonctionnalités de cet appareil de mesure, et afin d'assurer une utilisation en toute sécurité, veuillez respecter les consignes suivantes:

- Veuillez lire les présentes instructions de service avant de mettre l'appareil en service.
- Veuillez ranger les instructions de service toujours à proximité de l'appareil.
- Ne remettez cet appareil à de tierces personnes qu'avec les instructions de service.
- Veillez à ne jamais rendre illisibles les panneaux d'avertissement en place.

Sommaire

1. Remarques générales
2. Description
3. Caractéristiques techniques
4. Consignes de sécurité
5. Sécurité/classification du laser
6. Mise en service
7. Mode d'emploi
8. Maintenance, stockage et transport
9. Étendue de livraison et accessoires
10. Recherche d'erreurs
11. Élimination
12. Garantie du fabricant
13. Déclaration de conformité CE

1. Remarques générales

1.1 Mots de signalisation et leur signification

DANGER

Mise en garde d'un danger imminent susceptible d'entraîner des blessures allant de graves à mortelles.

AVERTISSEMENT

Mise en garde d'une situation éventuellement dangereuse susceptible d'entraîner de graves blessures, même mortelles.

PRUDENCE

Mise en garde d'une situation éventuellement dangereuse susceptible d'entraîner de légères blessures ou des dommages matériels.

REMARQUE

Présence de consignes d'utilisation ou d'autres informations utiles.

1.2 Pictogrammes et autres informations

1.2.1 Panneaux d'avertissement



Mise en garde contre un danger général

1.2.2 Symboles



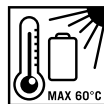
Lire le manuel d'instructions avant utilisation



Les piles et les appareils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères



Ne pas jeter la pile dans le feu



Ne pas chauffer la pile à une température supérieure à 60 °C



2 Appareil de la classe laser 2



Ne pas regarder directement dans le faisceau!



2. Description

2.1 Boutons de fonction

- 1 Fiole
- 2 Écran
- 3 Bouton de mesure/MARCHE
- 4 Addition, soustraction/signal
- 5 Bouton de fonction
- 6 Bouton d'effacement/ARRÊT
- 7 Clip de ceinture

2.2 Écran

- 1 Valeur de mesure
- 2 Signes mathématiques
- 3 Mesure de superficie, de volume, indirecte
- 4 Affichage des mesures
- 5 État des piles
- 6 Arête de mesure
- 7 Unité

2.3 Utilisation conforme

L'appareil est conçu pour mesurer les distances. L'affichage indique la valeur de mesure, le réglage, ainsi que l'état de l'appareil.

Un rayon laser est émis et renvoyé au télémètre d'une surface réfléchissante. Cela permet de calculer la distance entre deux points. La portée dépend du modèle de l'appareil de mesure de distance à laser, du pouvoir du réflecteur et de la nature de la surface réfléchissante.



3. Caractéristiques techniques

3.1 Généralités

Plage de mesure	0,15 – 50 m*
Précision	±1,5 mm**
Classe de protection	IP 42
Classe laser	2
Type de laser	650 nm, < 1 mW
Désactivation automatique du laser	45 s
Désactivation automatique de l'appareil	180 s
Durée de fonctionnement	Jusqu'à 5 000 mesures***
Type de batterie	2 x AAA 1,5 V
Température de service	0 – 40 °C
Température de stockage	-20 – 60 °C
Dimensions (H x l x P)	105 x 47 x 27
Poids avec piles	85 g

*Pour les mesures avec un pouvoir réflecteur de l'objectif de 100 % (par exemple, un mur peint en blanc), rétro-éclairage faible et température de service de 25 °C. Sous des conditions défavorables, p.e. lumière solaire directe, des surfaces non-réfléctives ou des mesures sur vitre ou des surfaces brillantes, l'imprécision peut augmenter et des erreurs de mesures peuvent ainsi avoir lieu.

La portée du point visible de laser dépend toujours des conditions ambiantes.

**Cette précision est valable pour les distances de 0,2 à 10 m. Pour les distances comprises entre 10 et 50 m, la tolérance maximale peut se dégrader de 0,1 mm/m.

***Utilisation à température ambiante.

3.2 Fonctions

- Mesure isolée
- Mesure min./max.
- Mesure continue
- Mesure de surface
- Mesure de volume
- Mesure indirecte 2 points
- Addition
- Soustraction
- Écran à 3 lignes avec éclairage



4. Consignes de sécurité

4.1 DOMAINE DE RESPONSABILITÉ

4.1.1 Fabricant

SOLA est responsable de la livraison du produit dans un état technique impeccable, ainsi que des instructions de service et des accessoires d'origine.

4.1.2 Exploitant

L'exploitant est responsable de l'utilisation du produit conformément aux fins pour lesquelles il a été conçu, du travail de son personnel, de sa formation et de la sécurité opérationnelle du produit.



- Il comprend les informations de sécurité sur le produit et les instructions stipulées dans le manuel.
- Il respecte les dispositions d'utilisation relatives à la sécurité technique et à la prévention des accidents en vigueur sur le site et dans l'entreprise, de même que les lois et les dispositions relatives à la protection des salariés.
- Il informera SOLA immédiatement dès qu'il constatera que la sécurité a été entravée du fait du produit ou de son utilisation.
- En cas de défaut, il s'assure que le produit n'est plus utilisé et le remet à un service de dépannage agréé.

4.2 Utilisation non conforme

- Utilisation de l'appareil et des accessoires sans instruction ni formation.
- Utilisation d'accessoires ou d'appareils supplémentaires de tiers.
- Utilisation en dehors des limites d'utilisation (voir chapitre 3 / Caractéristiques techniques).
- Utilisation en présence de fluctuations de température extrêmes sans période d'acclimatation suffisante.
- Suppression de dispositifs de sécurité et enlèvement de panneaux indicatifs et d'avertissement.
- Ouverture non autorisée de l'appareil.
- Réalisation de transformations ou de modifications de l'appareil ou des accessoires.
- Éblouissement volontaire de tiers.
- Protection insuffisante du lieu d'utilisation.

4.3 Limites d'utilisation

Le VECTOR 50 est conçu pour fonctionner dans des atmosphères habitables par l'homme en permanence.

- Le produit ne doit pas être utilisé dans une zone au risque d'explosion ou en milieu agressif.
- Contactez les autorités locales de sécurité et les personnes responsables de la sécurité avant d'utiliser le produit dans un environnement sensible, à proximité d'installations électriques ou dans des situations similaires.



4.4 Dangers lors de l'utilisation

4.4.1 Généralités



AVERTISSEMENT

Des instructions incorrectes ou incomplètes peuvent résulter dans une utilisation non conforme et incorrecte. Cela peut causer des accidents entraînant des dommages corporels, matériels, financiers et écologiques.

- Les consignes de sécurité du fabricant et les instructions de l'exploitant doivent être respectées.
- Maintenir l'appareil et les accessoires hors de la portée d'enfants.



AVERTISSEMENT

L'éblouissement par le rayonnement laser risque de provoquer indirectement de graves accidents, surtout chez les conducteurs d'un véhicule ou les opérateurs d'une machine. Ne pas regarder en direction du faisceau laser.

- Ne jamais diriger le faisceau laser ou le niveau laser sur les yeux ou sur des personnes.



PRUDENCE

Toute chute, tout stockage prolongé, tout transport ou toute autre influence mécanique peuvent donner lieu à des résultats de mesure erronés. Inspecter l'appareil sur endommagements avant usage. N'utilisez pas d'appareils défectueux.

- Confiez toute réparation nécessaire exclusivement à SOLA.

4.4.2 Piles



DANGER

De fortes actions mécaniques exercées sur les piles et accumulateurs peuvent entraîner des fuites, même un incendie ou une explosion. Dans ce cas, des substances toxiques peuvent être libérées.

- N'ouvrez jamais les piles et les accumulateurs et veillez à ce qu'ils ne soient jamais soumis à des sollicitations mécaniques.



➤ Confiez toute réparation nécessaire exclusivement à SOLA.



AVERTISSEMENT

Les piles et les accumulateurs risquent également de couler, de s'enflammer, d'exploser ou même de dégager des substances toxiques si les températures ambiantes sont élevées ou s'ils sont immergés dans des liquides.

- Protégez les piles et les accumulateurs contre les influences mécaniques lors du transport.
- Ne surchauffez pas les piles et les accumulateurs et ne les exposez pas au feu.
- Évitez que de l'humidité ne pénètre dans les piles et les accumulateurs.
- N'utilisez pas de piles et d'accumulateurs défectueux. Élimination conforme aux règles de sécurité (voir chap. 11 /Élimination).



AVERTISSEMENT

Les piles et les accumulateurs risquent de surchauffer du fait d'un court-circuit ou d'une utilisation non conforme et cela comporte alors un risque de blessures et d'incendie.

- Ne pas transporter ou stocker les piles et accumulateurs dans des poches de vêtements.
- Veillez à ce que les contacts des piles et des accumulateurs ne soient pas au contact de bijoux, clefs ou autres objets électroconducteurs.
- Ne chargez pas les piles.
- Ne déchargez pas les piles en les court-circuitant.
- Ne soudez pas les piles dans l'appareil.
- Ne mélangez pas les anciennes et les nouvelles piles et n'utilisez pas des piles de différents fabricants ou de type différent.



AVERTISSEMENT

Une élimination non conforme peut être pour vous ou pour des tiers la cause de graves blessures et donner lieu à d'importantes pollutions de l'environnement. Lors de la combustion de pièces en matière plastique, des gaz toxiques nuisibles pour la santé sont dégagés. Les piles et les accumulateurs risquent d'exploser s'ils sont endommagés ou excessivement réchauffés et peuvent provoquer, en conséquence, des intoxications, brûlures, corrosions ou pollutions. Une élimination non correcte du produit permettra à des personnes non autorisées d'utiliser le produit de manière non conforme.



- Le produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. L'appareil et les accessoires doivent être éliminés conformément aux prescriptions (voir chap. 11 /Élimination).
- Protégez le produit à tout moment contre l'accès par des personnes non autorisées, notamment par des enfants.

4.5 COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (CEM)

On entend par compatibilité électromagnétique la faculté des produits à fonctionner sans problèmes dans un environnement soumis à des rayonnements électroniques et à des décharges électrostatiques, sans toutefois provoquer des perturbations électromagnétiques dans d'autres appareils.

4.5.1 Perturbation causée par VECTOR 50 à d'autres appareils

L'appareil répond aux strictes exigences des directives et normes en vigueur, mais SOLA ne peut néanmoins pas exclure à 100 % le risque d'une perturbation à d'autres appareils (par ex. si vous utilisez l'appareil avec des appareils tiers tels que des ordinateurs de terrain, un PC, des appareils radio, des téléphones mobiles, certains câbles ou piles externes).

- En cas d'utilisation d'ordinateurs et d'appareils radio, respectez les indications du fabricant relatives à la compatibilité électromagnétique.
- Utilisez exclusivement l'équipement ou les accessoires d'origine SOLA.

4.5.2 Perturbation causée au VECTOR 50 par d'autres appareils

Le produit répond aux strictes exigences des directives et normes en vigueur, mais SOLA ne peut néanmoins pas exclure à 100 % d'éventuels résultats de mesure erronés du fait de perturbations électromagnétiques intensives à proximité directe d'émetteurs de radiodiffusion, d'émetteurs-récepteurs, de générateurs diesel, etc.

- En cas de mesures dans ces conditions, veuillez contrôler la vraisemblance des résultats.



5. Sécurité/classification du laser

Le VECTOR 50 émet un point laser visible.

Le produit correspond à la classe laser 2 selon DIN EN 60825-1:2007-03

Classe laser 2 :

La classification 2 du laser signifie qu'en dirigeant brièvement le regard par hasard dans le faisceau laser, l'œil est protégé par le réflexe de fermeture spontanée des paupières et/ou par des réactions de détournement du regard.



AVERTISSEMENT

Regarder directement vers le faisceau laser avec des appareils optiques (par ex. jumelles, télescopes) peut être dangereux.



PRUDENCE

Le regard sur le faisceau laser peut être dangereux pour les yeux.

- Ne pas regarder en direction du faisceau laser.
- Ne pas diriger le faisceau laser sur de tierces personnes.

Panneaux apposés sur l'appareil :



- N'enlevez jamais la plaque signalétique !

6. Mise en service

6.1 Fonctionnement avec piles

1. Ouvrez le couvercle du compartiment à piles au dos de l'appareil.
2. Placez les piles dans l'appareil en respectant la polarité.
3. Fermez le couvercle du compartiment à piles.

Utilisez exclusivement des piles de type Mignon AAA (1,5 V) !

Ôtez les piles si l'appareil n'est pas utilisé pendant une durée prolongée.



6.2 Clip de ceinture

Pour le transport, l'appareil de mesure peut être placé dans un étui-ceinture. Pour effectuer des mesures, il convient de le sortir de l'étui.





7. Mode d'emploi

7.1 Mise en service

7.1.1 Mise en marche/Arrêt

Appuyez sur le bouton de mesure/MARCHE pour mettre l'appareil en marche.

Appuyez sur le bouton d'effacement/ARRÊT pendant 2 secondes pour arrêter l'appareil.

7.1.2 Retour

Une pression sur le bouton d'effacement/ARRÊT suffit pour annuler le dernier processus. Pour quitter la fonction actuelle et revenir au mode de mesure isolée, appuyez deux fois sur le bouton d'effacement/ARRÊT.

7.1.3 Réglage du plan de mesure

Appuyez sur le bouton de fonction pendant 2 secondes pour basculer entre l'avant et l'arrière. Ceci est représenté à l'écran par une flèche. En général, l'arrière de l'appareil est défini comme arête de mesure. À chaque redémarrage, l'arrière de l'appareil est défini comme arête de mesure.

7.1.4 Signal sonore marche/arrêt

Appuyez sur le bouton Addition/Soustraction pendant 2 secondes pour activer ou désactiver le signal sonore.

7.2 Applications

7.2.1 Mesure isolée

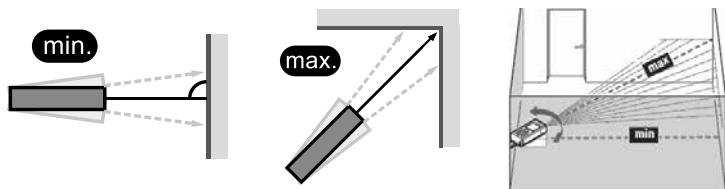
1. Mettez l'appareil en marche.
2. Alignez le point laser avec l'objectif.
3. Appuyez sur le bouton de mesure/MARCHE.

L'émission d'un signal sonore indique que la mesure a été effectuée. La distance peut être lue. Pour calculer d'autres distances, appuyez à nouveau sur le bouton de mesure.

7.2.2 Mesure min./max.

1. Mettez l'appareil en marche.
2. Alignez le point laser avec l'objectif.
3. Appuyez sur le bouton de mesure/MARCHE pendant 2 secondes.

Les valeurs min. et max. sont affichées à l'écran. Pour arrêter la mesure, il suffit d'appuyer sur le bouton de mesure/MARCHE.



7.2.3 Mesure continue

1. Mettez l'appareil en marche.
2. Alignez le point laser avec l'objectif.
3. Appuyez sur le bouton Mesure min./max. et Mesure continue.

L'appareil à laser mesure l'écart et l'affiche à l'écran, sur la dernière ligne.

7.2.4 Mesure de surface

1. Mettez l'appareil en marche.
2. Appuyez sur le bouton de fonction jusqu'à ce que l'affichage correspondant à la mesure de superficie apparaisse à l'écran.
3. Mesurez la longueur puis la largeur, comme pour une mesure isolée. Le rayon laser reste activé entre les deux mesures.

À l'issue de la deuxième mesure, la surface est calculée automatiquement puis affichée à l'écran, sur la dernière ligne. Les valeurs de mesure isolées figurent sur les lignes 1 et 2.



7.2.5 Mesure de volume

1. Mettez l'appareil en marche.
2. Appuyez sur le bouton de fonction jusqu'à ce que l'affichage correspondant à la mesure de volume apparaisse à l'écran.
3. Mesurez la longueur, la largeur puis la hauteur, comme pour une mesure isolée. Le rayon laser reste activé entre les trois mesures.

Une fois le troisième measurement est effectué, le volume est automatiquement indiqué sur la dernière ligne. Les valeurs de mesure isolées figurent sur les lignes 1, 2 et 3.



7.2.6 Mesure indirecte 2 points

1. Mettez l'appareil en marche.
2. Appuyez sur le bouton de fonction jusqu'à ce que l'affichage correspondant à la mesure indirecte 2 points apparaisse à l'écran.
3. Mesurez les 2 points l'un après l'autre comme pour une mesure isolée. Le rayon laser reste activé entre les deux mesures.

À l'issue de la deuxième mesure, la longueur est calculée automatiquement puis affichée à l'écran, sur la dernière ligne. Les valeurs de mesure isolées figurent sur les lignes 1 et 2.

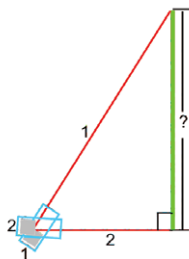


Figure 1



PRUDENCE

La mesure des trois points doit s'effectuer dans un alignement et le deuxième point doit former un angle droit avec la surface de mesure. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner des valeurs de mesure erronées.

7.2.7 Addition

1. Mettez l'appareil en marche.
2. Alignez le point laser avec l'objectif.
3. Effectuez la mesure isolée.
4. Appuyez sur le bouton Addition/Soustraction pour additionner la prochaine mesure isolée. (Le symbole + apparaît à l'écran)
5. Effectuez la mesure isolée.

L'appareil de mesure affiche le résultat à l'écran, sur la dernière ligne. Ce processus peut être répété à l'infini.

7.2.8 Soustraction

1. Mettez l'appareil en marche.
2. Alignez le point laser avec l'objectif.
3. Effectuez la mesure isolée.
4. Appuyez 2 fois sur le bouton Addition/Soustraction pour soustraire la prochaine mesure isolée. (Le symbole - apparaît à l'écran)
5. Effectuez la mesure isolée.

L'appareil de mesure affiche le résultat à l'écran, sur la dernière ligne. Ce processus peut être répété à l'infini.

7.3 Instructions de travail

Pendant la mesure, l'appareil à laser ne doit pas être déplacé. Une surface d'appui fixe avec butée est recommandée. Lors d'une mesure, la fenêtre de sortie du laser et la zone de réception ne doivent pas être couvertes.

Selon la surface de mesure, il n'est pas exclu qu'elle entraîne des mesures erronées. Il convient d'éviter les surfaces structurées, réfléchissantes, transparentes ou poreuses.



8. Maintenance, stockage et transport

8.1 Nettoyage

- Enlevez les salissures au moyen d'un chiffon humide.
- Contrôlez les orifices de sortie de laser à intervalles réguliers et nettoyez-les soigneusement si nécessaire. Ne touchez pas le verre avec les doigts.
- N'utilisez pas de nettoyeurs agressifs ni de solvants.
- Ne plongez pas l'appareil dans de l'eau!
- Si les appareils, accessoires et récepteurs de transport sont souillés ou humides, nettoyez-les avant de les emballer et laissez-les sécher. N'emballer l'équipement qu'une fois qu'il est entièrement sec.
- Maintenez les connexions dans un parfait état de propreté et protégez-les contre l'humidité.

8.2 Stockage

8.2.1 Généralités

- Ne stockez l'équipement que lorsque les températures limites prescrites sont assurées (voir chap. 3 / Caractéristiques techniques).
- Après un stockage prolongé, vérifiez la précision de l'appareil de mesure avant utilisation.

8.2.2 Piles

- Retirez les piles de l'appareil afin de les stocker.
- Le stockage doit s'effectuer dans la mesure du possible à température ambiante et dans un endroit sec (voir chap. 3 / Caractéristiques techniques).
- Protégez-les contre l'humidité et les liquides quelconques. Si les piles sont humides ou mouillées, séchez-les avant leur stockage ou leur utilisation.

8.3 Transport

8.3.1 Généralités

Des secousses violentes ou une chute risquent d'endommager l'appareil.

- Ne transportez jamais le produit sans emballage. Utilisez toujours l'emballage d'origine ou un conditionnement de transport similaire.
- Arrêtez l'appareil de mesure avant le transport.
- Contrôlez l'appareil avant sa mise en service pour exclure d'éventuelles détériorations.

8.3.2 Piles

Pour le transport ou l'expédition de piles et d'accumulateurs, l'exploitant est tenu de respecter les prescriptions nationales et internationales en vigueur et il est responsable de leur stricte application.

- Avant l'expédition, enlevez les piles de l'appareil.



9. Étendue de livraison et accessoires

9.1 Contenu de la livraison Vector 50

- 1 télémètre laser
- 2 piles
- 1 étui-ceinture

9.2 ACCESSOIRES (en option)

- Lunettes de protection laser LB RED
- Cible ZS RED

Vous trouverez plus d'informations concernant les accessoires sur www.sola.at

10. Recherche d'erreurs

Erreur	Cause possible	Élimination
301	➤ Distance en dehors de la plage de mesure.	➤ Restez dans la plage de mesure.
302	➤ Le signal réfléchissant est trop faible.	➤ Mesurez sur une surface mieux réfléchissante.
303	➤ Portée en dehors de l'affichage.	➤ Remettez à zéro à l'aide du bouton d'effacement/Arrêt.
304	➤ Erreur de calcul dans le théorème de Pythagore.	➤ Effectuez à nouveau les mesures.
305	➤ Niveau des piles faible.	➤ Changez les piles.
306	➤ Température trop faible.	➤ Réchauffez l'appareil.
307	➤ Température trop élevée.	➤ Refroidissez l'appareil.
308	➤ Lumière environnante trop forte.	➤ Effectuez la mesure dans un environnement plus sombre.

11. Élimination

Une élimination non conforme peut être pour vous ou pour des tiers la cause de graves blessures et donner lieu à d'importantes pollutions de l'environnement.

Lors de la combustion de pièces en matière plastique, des gaz toxiques nuisibles pour la santé sont dégagés. Les piles et les accumulateurs risquent d'exploser s'ils sont endommagés ou excessivement réchauffés et peuvent provoquer, en conséquence, des intoxications, brûlures, corrosions ou pollutions.

Une élimination non correcte du produit permettra à des personnes non autorisées d'utiliser le produit de manière non conforme.

Les outils de mesure, les accessoires et les emballages doivent être soumis à un recyclage écologique.



Les produits et les accessoires, notamment les piles et les accumulateurs, ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

- Le produit et les accessoires doivent être éliminés conformément aux prescriptions.
- Respectez les prescriptions d'élimination spécifiques au pays d'utilisation.

Votre revendeur SOLA reprend les piles ainsi que les appareils usagés et assure leur élimination conforme.

Uniquement pour les pays de l'Union Européenne



Les outils électriques ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères!

D'après la directive européenne 2002/96/CE relative aux appareils électriques et électroniques usagés et d'après sa mise en pratique légale dans le pays d'utilisation, il n'est plus nécessaire de collecter les appareils électriques et électroniques usagés inutilisables et de les remettre à un service de recyclage écologique.



12. Garantie du fabricant

„Le fabricant garantit à l'acheteur indiqué sur la carte de garantie (premier acheteur) l'absence de défauts sur l'appareil pour une durée de deux ans, à compter de la remise, à l'exception des accumulateurs/piles. La garantie se limite, selon la décision du fabricant, aux réparations et/ou au remplacement. Tout défaut résultant d'une manipulation non conforme par l'acheteur ou par des tiers, toute usure naturelle, ainsi que des défauts optiques n'entravant pas le bon fonctionnement de l'appareil ne sont pas couverts par la garantie. Afin de pouvoir bénéficier du droit de garantie, il convient de nous faire parvenir l'appareil ainsi que la carte de garantie dûment remplie par l'acheteur, avec indication de la date et avec cachet d'entreprise. En cas de revendication de droit de garantie, le fabricant rembourse les frais de transport. La durée de garantie n'est pas prolongée du fait de réparations ou de travaux faisant appel à des pièces de rechange effectués dans le cadre de la garantie.

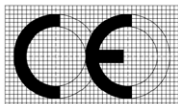
D'autres revendications sont exclues à moins que des prescriptions nationales impératives s'y opposent. Le fabricant ne peut être tenu responsable ni de dommages/dommages consécutifs directs ou indirects, ni de pertes, ni de frais qui soient liés à l'utilisation ou à l'impossibilité d'utilisation de l'appareil à des fins bien déterminées. Des promesses de garantie tacites quant à l'utilisabilité ou à la qualification pour une finalité déterminée sont explicitement exclues.“



13. Déclaration de conformité CE



**Konformitätserklärung
Declaration of Conformity
Déclaration de Conformité**



Wir/We/Nous **SOLA-Messwerkzeuge GmbH, A-6840 Götzis, Austria**

erklären in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt(e)
declare under our sole responsibility that the Product(s)
déclarons sous notre seule responsabilité que le(s) produit(s)

VECTOR 50

auf das sich diese Erklärung bezieht, mit den folgenden Normen übereinstimmt.
to which this declarations relates is in conformity with the following standards.
auquel(s) se réfère cette déclaration est conforme aux normes.

EN 61326-1 : 2013

EN 61326-2-2 : 2013

Gemäss den Bestimmungen der Richtlinie(n)
Following the provisions of Directive(s)
Conformément aux dispositions de(s) directive(s)

Electromagnetic compatibility 2014/30/EU (compatibilité électromagnétique 2014/30/UE)

SOLA-Messwerkzeuge GmbH

Mag. Wolfgang Scheyer PDG

SOLA-Messwerkzeuge GmbH, Unteres Tobel 25, A-6840 Götzis, Austria
Phone +43(0)5523 53380, sola@sola.at, www.sola.at